Plus besoin de monnaie ni de prévoir son temps de stationnement

HORODATEUR • ***L'entreprise Novapark lance, à Fribourg et à Bulle comme dans quinze autres villes, un nouvel appareil qui facilite les démarches pour payer son parcage.***

L'appareil, loué 100 francs par année, simplifie la vie des automobilistes. ALAIN WICHT

REPÈRES

Mode d'emploi

> Repérer la zone de parcage dans laquelle on stationne. Une signalisation avec des chiffres est prévue.

> Enclencher «allPark» au moment où l'on arrive. Sélectionner la ville et la zone voulue, puis placer l'appareil derrière le pare-brise.

> Eteindre «allPark» au moment de partir. Le temps de stationnement est comptabilisé et sera facturé au centime près.

> Une borne de collecte des données enregistrées sur le «allPark» est utilisée pour la facturation. A utiliser au minimum tous les deux mois ou après 100 stationnements. Il suffit d'approcher l'appareil de la borne pour que les temps de parcage soient comptabilisés.

> Le paiement du stationnement se fait via son compte postal ou bancaire.

> Location auprès de la police municipale ou de La Poste. 100 fr. par an.

STÉPHANIE BUCHS

Plus besoin de prévoir son temps de stationnement, ni même d'avoir de la monnaie à disposition. Le nouvel horodateur individuel «allPark» pourra être utilisé, à terme, dans toutes les villes de Suisse. Pour l'instant, une quinzaine sont abonnées à ce système. L'entreprise valaisanne Novapark Monthey SA a lancé son produit hier à Fribourg, à l'occasion d'une conférence de presse. Il sera aussi disponible à Bulle. «AllPark» est une amélioration technologique de l'horodateur informatique Hisa, élaboré par la même entreprise et en fonction depuis 2001 à Fribourg.

Contrairement à cette ancienne version qui fonctionne comme une carte cash que l'on peut recharger, «allPark» peut être assimilé à une carte de crédit. Et le paiement peut être effectué via un compte postal ou bancaire (voir mode d'emploi ci-après). Que les détenteurs d'horodateurs HISA ne s'inquiètent pas: l'avoir qu'ils ont encore dans leur appareil leur sera remboursé.

La nouvelle machine se présente comme un miniordinateur, de la taille d'environ deux paquets de cigarettes, et avec seulement deux boutons. L'écran se présente comme un ticket de parking. L'appareil est posé derrière le pare-brise.

Temps effectif de parcage

A l'instar de l'ancien modèle, cet appareil permet de payer le temps effectif de stationnement. Cet horodateur individuel évite de «devoir se déplacer jusqu'à un parcmètre, mémoriser le numéro d'une place, d'être stressé si on a mal évalué son temps de stationnement», explique Christian Multone, directeur de Novapark Monthey SA.

Technologie de pointe

Les services proposés par «allPark» sont inédits, selon ses créateurs. «Nous n'avons trouvé aucun appareil semblable en Europe», explique Christian Multone. «Cela fait 8 ans que l'on travaille sur ce projet qui nécessite une technologie de pointe.»

Envisage-t-il de l'exporter? «Pour l'instant, notre objectif est déjà d'être présent dans toute la Suisse. Notre pays est considéré comme l'un des plus compliqués en matière de stationnement. Si notre système fonctionne en Suisse, je pense qu'il s'adaptera facilement à d'autres pays.»

Pour l'instant, l'utilisation de l'horodateur HISA n'était pas extrêmement répandue: environ 3500 en Suisse. En ville de Fribourg, les recettes rapportées par cet horodateur en 2005 représentent moins de 2% des recettes totales des parcmètres. Charles de Reyff, conseiller communal chargé de la police à Fribourg, précise: «Nous ne faisons pas de bénéfice avec cet appareil. La ville offre plutôt un service supplémentaire aux usagers. D'ailleurs, avec cet horodateur on perd des amendes et du parcage payé supplémentaire.» I

SINGINE

Les communes affichent de bons résultats

CLAUDINE DUBOIS
AVEC LES «FREIBURGER NACHRICHTEN»

Otto Lötscher avait la mine réjouie, vendredi soir à Planfayon, face à l'assemblée communale. Le syndic a pu annoncer une nouvelle réduction de la dette communale, à 7800 fr. par habitant. En 2001, la dette culminait à plus de 12 000 fr. par tête. Le désendettement est le fruit d'une politique d'économies et de désinvestissements, explique l'exécutif dans le bulletin d'information de la commune.

Approuvés facilement par les 66 citoyens présents, les comptes de fonctionnement du ménage communal dégagent un excédent de recettes brut de 1,13 million de francs. Une réduction des dépenses par rapport au budget et quelques rentrées fiscales inespérées ont permis ce résultat, explique le syndic. Les charges ont été bien maîtrisées, sauf le déneigement dont la facture de 264 000 fr., est plus salée que prévu (+ 150 000 fr.) Et au poste «environnement», le saut de 164 000 fr. enregistré est dû aux inondations des 22 et 23 août, qui ont entraîné pour près de 227 000 fr. de frais. Avant de prendre congé de quatre membres de l'exécutif sortant, l'assemblée a accordé le droit de cité à une famille de quatre personnes.

L'état de ruine d'une maison à Sodbach, sur la commune de *Saint-Antoine,* inquiète un citoyen présent à l'assemblée communale de vendredi. Le syndic a avisé que l'accès à ce site dangereux était interdit, et que si la démolition de la bâtisse n'intervenait pas d'ici à l'été, la commune ordonnerait les travaux aux frais du propriétaire. Les 57 participants ont adopté des comptes bénéficiaires de 8400 francs pour 6,77 mio de produits.

A *Bösingen*, la gestion du ménage communal a dégagé des recettes excédentaires pour 586 000 francs, pour un total de 10,4 mio. Des rentrées fiscales en hausse ont permis de faire beaucoup mieux que le budget. La dette communale a été réduite à 967 francs par habitant. Les 137 participants à l'assemblée de vendredi n'avaient aucune raison de ne pas approuver ces comptes haut la main. Mais ils ont profité de l'aubaine pour demander à l'exécutif d'étudier une baisse du taux d'impôt à 77 centimes par franc payé à l'Etat et une réduction de la taxe immobilière.

Dans la foulée, des crédits de 600 000 fr. pour l'assainissement de la place du village et de 820 000 fr. pour la transformation de la Fendringenstrasse ont été votés. L'assemblée a pris congé de Judith Gasser, Alfons Hagen et Jürt Schär, qui quittent l'exécutif.

Malgré des provisions de 130 000 fr. en vue d'un cadeau fiscal d'un demi-point aux contribuables, *Chevrilles*, qui vient de dépasser la barre de 1400 habitants, a terminé l'exercice avec un boni de 11 000 fr. après 250 000 fr. d'amortissements extraordinaires. Les comptes ont été adoptés sans problème à l'assemblée de vendredi.

Un rabais sur les impôts est envisagé cette année à *Tinterin*, une baisse n'étant pas judicieuse selon le syndic Vitus Vonlanthen. Vendredi, les 67 citoyens présents à l'assemblée communale ont accepté des comptes bénéficiaires de 9000 fr., après 373 000 fr. d'amortissements extraordinaires. Les recettes totalisent près de 4,3 mio. Joseph Krattinger et Yvan Aebi ont été remerciés de leur engagement de dix ans à l'exécutif.

A *Büchseln*, tant le syndic Martin Kramer que le vice-syndic Franz Remund (42 ans au service de la commune à eux deux) ont vécu vendredi leur dernière assemblée à la table de l'exécutif. Ils ont facilement obtenu l'aval des citoyens pour les comptes 2005, qui dégagent un bénéfice de 7000 fr., après 56 000 fr. d'amortissements extraordinaires, pour un total de dépenses de 537 000 fr.

Les 37 participants ont aussi entériné l'adhésion de la commune au consortium des eaux de la Bibera, qui pourrait alimenter la commune en cas de besoin. I

SALLE DE SPECTACLE

Radicaux au secours des bourgeois

PIERRE-ANDRÉ SIEBER

Faut-il supprimer la Bourgeoisie, notamment en modifiant la loi sur les communes? Après le refus de l'assemblée bourgeoisiale de verser six millions de francs pour la salle de spectacle de Fribourg, telle est l'idée du Parti socialiste (PS) de la ville («LL» 3.4.2006). Choqué, le Parti libéral-radical (PLR) monte aux barricades et soutient le vote négatif des bourgeois.

Pour le PLR, de telles réactions sont assurément dignes des «plus grandes dictatures de l'Histoire (...)». C'est oublier tout ce que fait la Bourgeoisie pour l'aide sociale ou le fonctionnement des Bains de la Motta, sans compter la sauvegarde du patrimoine. «La Bourgeoisie agit là où la commune politique n'agit pas, c'est-à-dire dans les domaines qui sortent de la sphère de compétence stricte d'une commune politique», poursuit le communiqué du PLR. Poussant le raisonnement jusqu'à la provocation, le parti bourgeois se demande si le PS finira par exiger la suppression de la ville au cas où la salle de spectacle venait à être refusée le 21 mai prochain... I

EN BREF

ONNENS

«Trompette d'or» pour la création

La 2e édition du concours «La trompette d'or» a eu lieu récemment à l'église d'Onnens et a sacré Bertrand Trincherini, 17 ans, de Conthey. Réservé aux élèves non professionnels jusqu'à 20 ans, il a réuni une dizaine de candidats romands qui ont créé une œuvre de Jean-François Michel. A l'origine de l'épreuve: le compositeur et professeur de trompette, ainsi que Giancarlo Gerosa, directeur du Conservatoire de Fribourg et Jean-Daniel Perret, citoyen de la commune fribourgeoise. «C'est un concours confidentiel, nous ne l'organisons pas tous les ans», explique Giancarlo Gerosa, qui peut cependant se féliciter du succès rencontré lors de cette 2e édition. «Notre idée est de valoriser la trompette et d'encourager la création d'une œuvre contemporaine, qui représente un événement pour un jeune musicien.» EH

FRIBOURG

Visite du consul général de France

Le consul général de France, Nicolas Mettra est aujourd'hui de passage à Fribourg. A cette occasion, la communauté française du canton – quelque 7650 personnes – est invitée entre 14 h 30 et 17 h 30 au 1er étage du Buffet de la Gare. Durant cette séance, comme l'indique le service de presse et d'information du Consulat général de France, Nicolas Mettra informera ses compatriotes sur le fonctionnement et le rôle de son administration consulaire. I

WÜNNEWIL-FLAMATT

Second siège PS

Seule candidate, Marianne Kormann, 38 ans, infirmière diplômée, a été élue tacitement conseillère communale de Wünnewil-Flamatt hier, portant à deux le nombre de sièges socialistes à l'exécutif. Pour rappel, les élections communales du 5 mars ont vu le PDC obtenir quatre sièges en ne présentant que trois candidats, alors que le PS perdait de justesse son deuxième fauteuil. Marianne Kormann avait alors obtenu le meilleur résultat des viennent-ensuite.

FN/ADAPTATION EH